

# Résultats des études sur le gaspillage alimentaire



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Administration de l'environnement

# La production, le traitement et la prévention des déchets alimentaires au Grand-duché du Luxembourg



L'étude réalisée en 2014 se concentre sur les domaines de la transformation des aliments, de la distribution et des consommateurs.

Les déchets alimentaires issus des domaines de l'industrie alimentaire, de l'agriculture, de l'horticulture et du commerce agricole ont été exclus de l'étude. Dans le premier cas, des informations suffisantes font défaut. Dans le dernier cas, la quantification des pertes liées à la récolte ou au stockage est trop complexe.

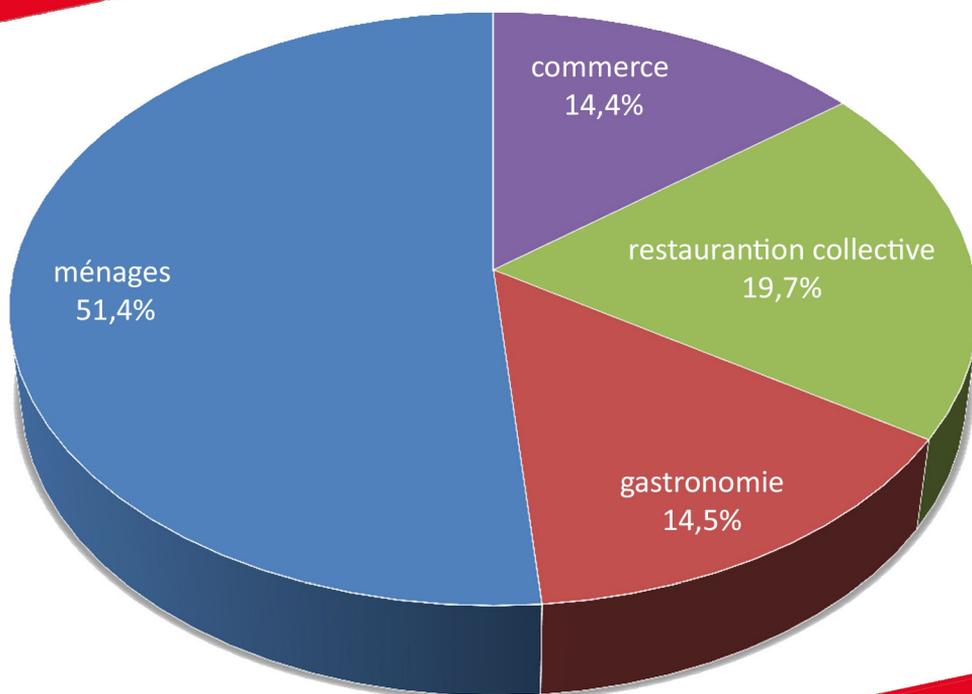
En moyenne, chaque citoyen jette 123,7 kg de nourriture dont environ 56 kg de nourriture jetée pourrait être évitée.

En général, pour les déchets alimentaires, une distinction est faite entre:

- les déchets alimentaires évitables constitués de restes alimentaires, des aliments en vrac comme le pain, les pâtes, les légumes, les fruits, les saucisses et les produits à base de viande et des aliments emballés ;
- les déchets alimentaires inévitables qui consistent principalement en des résidus de préparation tels que des coquilles et des os, donc des aliments qui incluent des éléments non comestibles.

L'étude comptabilise un total de  
**68.000 tonnes de déchets alimentaires**  
qui sont éliminés chaque année dans la gastronomie, le commerce,  
la restauration collective et les ménages, ce qui représente  
environ 124 kg par personne et par an.

Quantité annuelle estimée de  
**déchets alimentaires évitables**  
au Luxembourg selon le secteur



Au total,  
**31.000 tonnes de déchets alimentaires évitables**  
sont produites chaque année au Luxembourg. Ce sont environ  
56 kg de déchets évitables par personne et par an.

## **Commerce: 8 kg/hab.\*an**

Dans le commerce de gros et de détail, les déchets alimentaires sont surtout des produits classés comme non susceptibles d'être vendus. Ces 4.455 tonnes de déchets alimentaires par an représentent environ 14,4% du volume total des déchets alimentaires évitables.

## **Restauration collective: 11 kg/hab.\*an**

Dans la restauration collective, par exemple dans les écoles, les garderies, les hôpitaux, les maisons de retraite, environ 19,7% du volume total des déchets alimentaires évitables sont produits. Une grande partie de ces 6.120 tonnes de déchets alimentaires est évitable parce qu'elle se compose principalement de résidus de table et de repas excédentaires.

## **Gastronomie: 8 kg/hab.\*an**

Les déchets alimentaires dans la gastronomie sont principalement constitués de résidus de table et de repas excédentaires. Des restes de préparation et des pertes de stockage ont également été répertoriés. Environ 4.490 tonnes par an pourraient être évitées, ce qui correspond à environ 14,5% du volume total de déchets alimentaires évitables.

## **Ménages: 29 kg/hab.\*an**

Environ 15.940 tonnes par an de déchets alimentaires provenant des ménages sont évitables. Ainsi 51,4% du volume total de déchets alimentaires évitables reviennent aux ménages.

Evaluation monétaire des  
déchets alimentaires **évitables** éliminés avec les  
déchets municipaux en mélange



L'étude réalisée en 2015 évalue la valeur monétaire du gaspillage alimentaire au Luxembourg. En moyenne statistique, les quantités nettes de déchets alimentaires évitables suivantes ont été éliminées avec les déchets municipaux en mélange :

**18,90 kg par habitant par an**

soit

**45,36 kg par ménage par an**

Pour une population de 562.958 habitants (état au 1 janvier 2015 [STATEC]), la quantité de déchets alimentaires évitables éliminés avec les déchets municipaux en mélange s'élève à **10.640 tonnes par an**, ce qui correspond à environ **3 camions poubelle remplis par jour**.

Le coût du gaspillage alimentaire s'élève à environ

**60 millions d'euros par an,**

ce qui correspond à 105 euros par habitant par an,

respectivement à 252 euros par ménage par an,

et à environ 5% des dépenses alimentaires annuelles.

les études sont disponibles sur [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

octobre 2016

Administration de l'environnement